

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Conseiller pédagogique départemental Mathématiques

❖ **Références**

- Programmes d'enseignement des mathématiques, cycles 1, 2, 3 en vigueur et ceux proposés en consultation par le Ministère de l'éducation nationale pour les cycles 1 et 2.
- 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques – Plan Villani Torossian

❖ **Les missions du poste en lien avec l'IEN chargé des mathématiques**

Une lettre de mission annuelle est élaborée. Elle donne lieu chaque année à un entretien avec l'IEN en charge du dossier départemental mathématiques.

Le poste est proposé pour une durée de trois ans, renouvelable. Il est rattaché à la circonscription administrative de l'IEN en charge des mathématiques.

Accompagnement et formation :

- Accompagner et renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des enseignants afin d'améliorer la réussite scolaire des élèves :

En appui sur le pilotage opéré par les IEN chargés de circonscription,

- o Concevoir et encadrer aux côtés des référents mathématiques des actions de formation continue spécifiques à l'enseignement des mathématiques, accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de séquences pédagogiques sur des objets de savoirs ciblés (par exemple : fractions et décimaux, motifs, calcul mental et calcul posé...)
- o Participer selon les besoins repérés dans le département, et en articulation avec les circonscriptions, à l'accompagnement professionnel des enseignants stagiaires
- Participer aux groupes de réflexion départementaux et académiques mathématiques : réflexions et propositions didactiques, promotion de la politique départementale
- Participer à la réflexion pour la construction des plans de formation, prenant en compte les objectifs de la politique nationale
- Contribuer à la formation des référents mathématiques au sein de l'académie
- Animer le groupe départemental mathématique

Investigation des pratiques enseignantes, production et publication de documents pouvant permettre à définir des points de vigilance dans l'enseignement et des priorités à prendre en compte dans le pilotage

- Etre en capacité de définir des observables de l'enseignement des mathématiques, sur un domaine, sur une compétence et sur un cycle donné, collecter des éléments par l'observation des pratiques et par échanges avec les enseignants, partager les outils et les éléments le groupe départemental mathématique
- Faire vivre le site mathématiques 42 pour promouvoir des ressources spécifiques sans réécrire les outils ou sites Eduscol
- Faire vivre la semaine des mathématiques en lien avec le groupe départemental des référents
- Apporter expertise et conseil auprès des équipes enseignantes

Participation éventuelle à des missions propres aux jurys de concours

Suivi des enseignants stagiaires en tant que tuteur

❖ **Compétences attendues :**

Connaissances solides de l'enseignement des mathématiques et de la formation d'adultes

Etre capable de travailler en équipe

Disposer de réelles compétences pédagogiques et didactiques

Etre en capacité d'assurer la formation d'adultes et d'organiser des actions de formation, en participant notamment à la formation des référents mathématiques au sein de l'académie

Maîtriser l'outil informatique et être sensibilisé aux outils de la collaboration et de la formation à distance

❖ **Organisation du service :**

Le CPD en charge des mathématiques travaille étroitement avec l'IEN en charge du dossier départemental.

Le service des conseillers pédagogiques départementaux et des conseillers pédagogiques de circonscription s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires soit 1607h. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. Une grande disponibilité et l'acceptation des contraintes horaires sont indispensables. Le poste est à 100%.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront une demande sur COLIBRIS.

❖ **Conditions de recrutement :**

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou expérience...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAFIPEMF permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire.

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La commission est composée de deux personnes dont l'IEN en charge du dossier départemental mathématiques.